

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/06/2025 - B2025/002234 - 2021 B 00313 - 897 905 675 - 2 T D'OPALE

2 T D'OPALE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 27 rue d'Eprenesnil
76600 LE HAVRE
897.905.675 RCS LE HAVRE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 MAI 2025

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

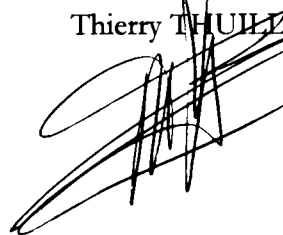
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 995 euros intégralement au compte "report à nouveau".

Rappel des dividendes distribués

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Thierry THUILTZIER



Acte déposé le 10 JUN 2025

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS
ECONOMIQUES - LE HAVRE

Désignation de l'entreprise 2T D'OPALE				Néant <input type="checkbox"/>															
Adresse de l'entreprise 27 RUE D'EPREMESNIL 76600 LE HAVRE																			
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>9</td><td>0</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table>						8	9	7	9	0	5	6	7	5	0	0	0	1	2
8	9	7	9	0	5	6	7	5	0	0	0	1	2						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1, 2		Durée de l'exercice précédent* 1, 2																	
				Exercice N clos le															
				13 1 1 2 2 0 2 14 															
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012															
		Autres*	014	016															
	Immobilisations corporelles*		028	030															
	Immobilisations financières* (1)		040	042	81646														
	Total I (5)		044	048	81646														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052															
		Marchandises*	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070															
		Autres* (3)	072	074															
	Valeurs mobilières de placement		080	082															
	Disponibilités		084	086	277														
	Charges constatées d'avance*		092	094															
	Total II		096	098	277														
	Total général (I + II)		110	112	81923														
PASSIF				Exercice N NET 1															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		10000														
	Écarts de réévaluation		124																
	Réserve légale		126																
	Réserves réglementées*		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	132															
	Report à nouveau		134		7124														
	Résultat de l'exercice		136		-995														
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142		16129														
Provisions pour risques et charges		154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		48644														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	17150	17150														
	Produits constatés d'avance		174																
Total III		176		65794															
Total général (I + II + III)		180		81923															
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	48644														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182															
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184															

Formulaire obligatoire (article 302 <i>sequies</i> A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2T D'OPALE		Néant <input type="checkbox"/>			
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018		
				Exercice N clos le			
				3	1 1 2 2 0 2 14		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210		
	Production vendue	biens	services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
					217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	450	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	450	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-450	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280		
	Produits exceptionnels		(IV)		290		
	Charges financières		(V)		294	545	
	Charges exceptionnelles		(VI)		300		
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	-995	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	995	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44 <i>seurs</i>)	986	Zone franche urbaine (44 <i>oches et oches A</i>)	987	Zones restructuration de la défense (44 <i>terderies</i>)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 <i>seures</i>)	981	Jeune entreprise innovante (44 <i>seures A</i>)	989	Zone de revitalisation rurale (44 <i>quindecties</i>)	138	342
	Divers* dont ZFA (44 <i>quaterdecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	354	995
Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat .						360	0
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1		372	995
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380	n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel*	376	dont apprentis :		handicapés :	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399	Effectif affecté à l'activité artisanale	861		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2T D'OPALE Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	4 792
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	995
Total des déficits restant à reporter	870	5 787

(1) Cette case comprend le total des lignes 870 et 960 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



N° 11483 * 08

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

@ internet - DGI

D.G.I. N° 2033-E 7
(2007)3^e EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>2T D'OPALE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> **
Exercice ouvert le : <u>01/01/2024</u> et clos le : <u>31/12/2024</u>		Durée en nombre de mois 1 2
I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	961	
Production vendue - Biens (dont transferts de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)	962	
Production vendue - Services (dont transferts de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)	963	
Production stockée	964	
Production immobilisée	965	
Subventions d'exploitation perçues	966	
Autres produits	967	
TOTAL A	968	
II CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969	
Variation de stock (marchandises) *	970	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	971	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	972	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	973	
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	974	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985	
Autres charges	975	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	976	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	977	
TOTAL B	978	
III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
TOTAL A - TOTAL B	979	
* voir notice au verso		
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p> <p>** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.</p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.